

La place de l'appareillage

Du matériel et des installations pour grandir et s'ouvrir au monde

La notion d'appareillage est souvent synonyme de contraintes (d'enfermement) et revêt un aspect qui peut apparaître exclusivement médical. Il est souvent source de conflits à différents niveaux (enfant-parents-professionnels) dont les enjeux vont parfois au-delà de ce pour qui il est prévu. Les pathologies complexes dont sont atteintes les personnes polyhandicapées vont perturber les visions éducatives et rééducatives du bien-fondé de l'appareillage.

Cette formation tentera d'apporter un éclaircissement sur la nécessité ou pas, de la mise en place d'un appareillage. Elle sera élaborée dans le cadre et le respect de chaque champ professionnel paramédical et éducatif.

Objectifs

- À partir d'observations et d'argumentaires, il s'agit d'adopter une ligne de conduite commune dans le recours à l'appareillage, dont le dénominateur commun est le bien-être et la santé de la personne polyhandicapée.
- Construire un regard croisé entre le médical, l'éducatif et la famille (qualifiée de proche aidant) au service de la personne accompagnée.
- Maîtriser les différents aspects de l'appareillage (nocturne, diurne, correctif, de confort...).

Contenu

Appareillage

- Compréhension de la notion d'appareillage (définition, description des différents types et utilisation, contraintes, bienfaits, compromis et ajustements, bénéfices et préjudices).
- L'appareillage comme but en soi.
- Complexité et bien-fondé.
 - Fondement médical.
 - Outil éducatif.
- La verticalité.

Rappels Anatomiques

- Articulations.
- Muscles, contractures, spasticité.
- Hypo, hyperesthésie.

La personne polyhandicapée et son besoin d'appareillage

- Diverses pathologies.
- Nécessité de confort.
- Appareillage, outil de confort et de soin.

Les différents partenaires

- Le rôle essentiel de la famille et des proches (adhésion, compréhension, partenariat, continuité et échanges).
- Complémentarité autour d'une personne polyhandicapée et singularités professionnelles. (Evaluer son savoir-être, partager son savoir-faire).
- Quels liens tisser entre médical et éducatif ?
- Comment mettre en œuvre un langage commun ?
- De l'abandon de la technique au partage du savoir-faire.

Environnement

- Analyser la relation entre le geste, l'activité et l'appareillage.
- Analyser l'existant et réévaluer.

Cheminement de la mise en place de l'appareillage

- Notion de concertation et prise de décision collégiale.

Méthode

- Identification des besoins de la formation.
- Positionnement de début et fin de la formation pour mesurer la progression du stagiaire.
- Alternance d'apports théoriques, pratiques et d'expériences vécues.
- Perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Échanges, réflexions, mise en situation, analyse de cas concrets apportés par les stagiaires.
- Situations réelles in-situ dans l'établissement.
- Transposition immédiate des acquis.
- Apports bibliographiques.

INTRA-ÉTABLISSEMENT

Durée : 3 jours (21 heures).

Coût : 1310 €/jour

S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement du formateur.

Infos Pratiques

12 PARTICIPANTS MAXIMUM

PUBLIC

Ce stage s'adresse à tous les professionnels intervenant auprès de personnes polyhandicapées. Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

PRÉREQUIS Aucun prérequis n'est nécessaire.

INTERVENANT

• Patrice LEGRAND, masseur-kinésithérapeute.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles. À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire (cf. mise en œuvre du dispositif d'évaluation p128-129).